

L'honneur en revient à M. Eugène Leroux, un des plus infatigables et des plus persévérants parqueurs du Morbihan. Il est fort intéressant de voir par quelle succession d'essais M. Eugène Leroux est arrivé à l'important résultat que nous signalons :

« C'est le 31 mai, dit-il, que je commençai à placer mes tuiles sur mes parcs. Je m'étais procuré du bois dit gamivelle, j'en fis des chevalets, et sur des fils de fer fixés à la tête du chevalet je posai deux tuiles, puis deux autres en travers, et je continuai ainsi jusqu'à douze. Cette opération terminée, je compris que mes tuiles ne pourraient tenir ainsi superposées, que le courant de la mer viendrait à chaque instant les déranger; alors j'imaginai de les retenir en croisant un fil de fer sur mon petit échafaudage, ce qui rendit le tout plus solide.

« Ce ne fut que vers la fin de juin que fut terminée la pose de mes cinq mille tuiles sur les parcs. Cette opération fut longue, car nous ne pouvions travailler qu'à la marée basse, et j'ajouterai que cette opération fut pénible et coûteuse.

« J'avais lu dans l'ouvrage de M. Coste qu'à toutes les grandes marées il fallait ôter de dessus les tuiles le limon qui s'y formait d'une marée à l'autre; je me mis scrupuleusement à laver une à une mes tuiles. Il fallait être dans l'eau jusqu'aux genoux, et quand la marée nous quittait prendre des seaux pleins d'eau pour continuer ce travail; enfin, remettre les tuiles en place avec la même peine.

« Cette opération pénible dura jusqu'en septembre. C'était à mon point de vue un travail de Romain, et je voyais l'impossibilité de le faire sur une grande échelle...

« Après avoir reconnu que mes tuiles avaient du naissain, je fis suspendre tout lavage; je me contentai de mettre en place les collecteurs déplacés, et je passai l'hiver ainsi.

« Je résolus de développer mon industrie sur une plus vaste échelle. Je fis à Nantes une commande de trente mille tuiles que je reçus au mois de mai 1867, et je me préoccupai de la façon de les poser sur mes parcs; c'était une nouvelle étude à faire. Je pris des planches que je posai à plat sur la vase, j'y plaçai quatre tuiles de front sur dix de longueur, ce qui me faisait quarante sur ce premier plan, puis je continuai ainsi jusqu'à six couches superposées. Sur le dernier rang je posai encore des planches, puis des pierres assez lourdes pour retenir le tout en place et empêcher, par le mouvement des eaux, la chute des tuiles dans la vase.

« Le succès de 1867 a été assez beau, mais n'égalait pas celui de ma première année.

« Je vis bien que les tuiles posées sur le sol ne devaient pas avoir la même propriété que celles placées au-dessus. Il y avait donc une nouvelle étude à faire.

« Au mois de novembre 1867, je me mis à percer des tuiles aux deux extrémités, je pris ensuite deux fils de fer de 1^m.20. Mais avant de percer mes tuiles j'avais commencé par prendre la largeur, puis la moitié de cette largeur; je l'ai portée sur le sens de la longueur. Je voulais que tous les trous se correspondissent bien et qu'après l'enfilage, les tuiles fussent placées deux à deux dans un sens opposé. J'enfilai d'abord deux tuiles, chacun de mes fils de fer passant dessous aux deux extrémités de chacune d'elles, puis deux autres dans un sens opposé des premières et ainsi de suite jusqu'à douze.

« Ceci terminé, je pris un piquet long de 1^m.30, je le glissai au milieu de mon bouquet de tuiles, puis je contourai mes quatre bouts de fil de fer autour du bout supérieur du piquet qui dépassait ces tuiles de 0^m.15; de cette façon elles se trouvaient toutes solidement liées au piquet.

« Je constatai que ma nouvelle invention avait un plein succès et résistait à la mer. Ces collecteurs avaient de plus l'avantage de pouvoir être placés à la mer sans obliger à patauger dans la vase.

« D'un bateau où nous les mettions pour les transporter, nous les piquions sur les parcs.

« Ce système a été tellement apprécié que tous les parqueurs ont adopté mon invention et qu'il est presque le seul employé aujourd'hui. »